

Voici le protocole sanitaire mis en place par la Mairie de secteur pour assurer la santé et la sécurité des personnes fréquentant les Maisons de Quartier.

Pour la maison de quartier du FLORIDA , Les mesures sont les suivantes :

- Nous invitons les associations à **prévoir du gel hydroalcoolique** pour les adhérents à l'entrée de la salle d'activités

- Nous préconisons l'utilisation de **thermomètre frontal** sans contact, sans recueil de données. Au delà de 37,8°C, l'accès aux activités est refusé.

- **Un sens unique de circulation** sera mis en place (entrée par la grande porte – sortie par la porte de secours.)

- Je vous rappelle que le **port du masque est obligatoire avant l'entrée dans la salle ainsi que dans la salle**. Toutefois, il pourra être retiré lors des activités physique.

- Vous êtes priés de respecter **une distanciation d'au moins un mètre** entre chaque adhérent.

- L'association se doit de garder à disposition de la Mairie, **un listing des participants** à la fin de chaque activité (en cas de clusters déclaré). A cet effet, un cahier sera mis à disposition par la mairie de 9h à 22h (avec date et activités mentionnées) afin que chaque participant note à son arrivée son nom et son numéro de téléphone.

- Vous avez la charge de **la désinfection des surfaces contact** par le biais de lingette désinfectantes après chaque activité.

Nous mettons en oeuvre ces préventions afin de minimiser les risques et réduire au maximum les expositions au virus, c'est pour cela que nous privilégions les mesures de protection collectives.

En ce qui concerne la capacité d'accueil, la salle dont vous avez occupation pour votre créneau a pour capacité **dans ce contexte** 40 personnes maximum pour les conférences et les réunions, Nous comptons sur votre soutien et sur votre capacité à respecter ce protocole pour le bien de tous.